

COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 7 octobre à 20 heures, les membres composant le Conseil municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Étaient présents :

Marie-Françoise ALBERT, Fabien DESGRANGES, Gilbert DUHOUX, Jean-Paul GRESSARD, Pascal MONNIER, Odile ROËSS, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, David TOZZI, Sandrine VUERLI et Sylvaine WARTELLE.

Étaient excusés : Loïc LAURENÇOT et Émeline VAILLAUT-PRÉVOT.

Procurations

Loïc LAURENÇOT donne procuration à Fabien DESGRANGES.

Émeline VAILLAUT-PRÉVOT donne procuration à Sylvaine WARTELLE.

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures.

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE.

Ordre du jour

1. Prise en charge des destructions de nid de frelons
 2. Location du tracteur communal au syndicat de la Luzine
 3. RPQS
 4. Plan de financement des ralentisseurs
 5. Raccordements à l'assainissement
 6. Comptes de la commune
 7. Travaux
 8. Nouvelles des associations
 9. Maisons et terrains
 10. Évolution de carrière des secrétaires de mairie
 11. Divers
- Questions-réponses

1. **Prise en charge des destructions de nid de frelons**

Le coût forfaitaire d'une intervention pour destruction d'un nid par l'entreprise AGF est de 88 €. Le Conseil régional peut aider à hauteur de 50 €. La commune pourrait prendre en charge à hauteur de 38 €.

2. **Location du tracteur communal au syndicat de la Luzine**

Lorsque le tracteur communal est utilisé pour les travaux d'épandage des boues de la station d'épuration, propriété du syndicat mixte de la Luzine, le coût de l'usage du tracteur doit être facturé à cette dernière.

La commune doit délibérer sur le montant de location horaire qui prend en compte le coût résiduel du tracteur, son amortissement, sa consommation en carburant et sa maintenance. Ce coût aujourd'hui est de 20,26 euros par heure.

Délibération

Le Maire soumet au vote le tarif de location du tracteur communal à 20,26 euros par heure.

Vote : oui à l'unanimité

Remarque : il n'y aura pas besoin de faire d'épandage des boues cette année.

3. **RPQS**

Le RPQS est le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement.

Le Maire présente le RPQS 2023 de la commune et ses données clés.

Le plus gros problème de notre réseau communal est celui des entrées d'eaux pluviales dans le réseau.

Délibération

Le Maire soumet à validation le Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2023.

Vote : oui à l'unanimité

4. Plan de financement des ralentisseurs pour la DETR

La Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) est attribuée par le préfet de département, aux communes.

Le Devis de STPI a été retenu pour la pose de 2 ralentisseurs à 4 endroits de la traversée du village sur la route départementale D16.

Le plan de financement proposé pour les ralentisseurs qui vont être installés est le suivant :

Dépenses

46 550 € devis entreprise STPI

4 655 € d'imprévus

Recettes

20 482 subvention par la DETR

30 723 prise en charge par la commune

Délibération

Le Maire soumet au vote le plan de financement pour l'installation de ralentisseurs sur la RD 16 dans la traversée du village.

Vote : 11 pour, 1 contre

5. Raccordements à l'assainissement

Nous ne pouvons pas encore délibérer sur ce point car il n'y a rien de nouveau depuis la dernière réunion du conseil. Nous sommes toujours en attente de réponse du contrôle de légalité de la Préfecture.

6. Comptes de la commune

Fabien Desgranges, premier adjoint, présente les mouvements des comptes ce mois-ci : en dépenses on trouve des petits travaux et en recettes, l'achat de trois concessions au cimetière.

Au 3 octobre, le CAF est excédentaire de 65 180 euros.

Fabien Desgranges partage des informations sur la gestion des communes de la CCPH : des communes n'arrivent pas à faire elles-mêmes leur gestion, faute de personnel compétent ou disposant d'un temps de travail suffisant pour cela. Ces communes sont obligées de sous-traiter ce travail.

Il présente ensuite une analyse des dépenses en énergie de la commune. En particulier celles de la Maison du temps libre, auxquelles s'ajoutent des investissements comme le renouvellement récent de la chambre froide, le tout mis en regard des recettes des locations.

7. Travaux

Les adjoints Pascal Monnier et Gilbert Duhoux présentent les travaux effectués récemment parmi ceux-ci :

Le réducteur de pression du vestiaire qui était défectueux a été changé.

Débordement d'égout rue de la Chapelle : il y avait un bouchon que les employés ont tenté de casser et qui s'est finalement ensuite résorbé naturellement grâce aux fortes pluies.

Des câbles électriques ont dû être changés à la station d'épuration qui alimentent les pompes.

Les employés municipaux nettoient les avaloirs.

Pannes de l'épareuse : les problèmes se multiplient sur l'épareuse, entraînant beaucoup d'interventions et de réparations. Devant ces coûts importants, les adjoints se renseignent sur la possibilité de la remplacer.

La commune accueille un jeune effectuant un TIG (travail d'intérêt général) pour 4 semaines. Ses connaissances en TP et réparations mécaniques sont utiles.

Problème avec les stops : beaucoup de voitures en infraction prennent à contresens les voies à sens uniques qui ont été installées récemment. Pour certaines, à une vitesse trop élevée.

Imprimante de l'école hors service : trois devis ont été demandés pour la remplacer, dont un en location prenant en compte les consommables.

Une borne incendie a été cassée par un véhicule dans la rue du Paquot. Il en coûtera 600 euros pour la réparer.

Des travaux non déclarés ont été observés dans le village. Les propriétaires s'exposent à des sanctions par l'État. Ils sont invités à effectuer leurs déclarations.

Prochaine réunion de la commission travaux : samedi 26 octobre à 9 heures.

8. Les nouvelles des associations

Le Comité des fêtes : une petite foire aux pommes s'est tenue dimanche 6 octobre sur le parking de l'école et la rue des écoliers, avec des commerçants. Le public était présent.

Les « Young dynamic's » tiendront leur Assemblée générale le 19 octobre. Ils ont participé à la foire aux pommes en tenant un stand de vente de crêpes et aidant à l'organisation.

« Les Z'enfants d'abord » ont tenu leur assemblée générale le dimanche 6 octobre au matin. Un nouveau CA a été élu. Peu de personnes participent à l'assemblée générale ou sont prêtes à s'investir dans les instances, mais lorsque des activités sont organisées, les parents d'élèves se mobilisent en nombre.

« Les Chouettes Vergers Luzois » : le CA s'est réuni récemment et a entre autre parlé de l'aménagement nécessaire des abords de la cabane pour mieux drainer la partie basse du verger. La ruche installée cette année a permis une première récolte. Mais la possible présence de frelons asiatiques à proximité inquiète pour cette ruche. La prochaine journée travaux aura lieu comme d'habitude le premier samedi du mois.

« L'amicale » a tenu comme prévu une assemblée générale pour renouveler son CA et permettre ainsi à la nouvelle équipe de volontaires de prendre le relais pour l'organisation des animations et la gestion de l'association.

« Vocaluz » : des personnes de la chorale souhaitent retourner à la Maison du temps libre pour les répétitions. C'était le cas avant que la chorale ne décide de se réunir dans la salle de la mairie pour diminuer les coûts de chauffage pour la commune. Après débat, les choristes ont voté en grande majorité pour continuer à répéter dans la salle de la mairie.

Le club de foot HLPH (Haute Lizaine Pays d'Héricourt) organise un loto le 21 octobre à Luze.

9. Maisons et terrains

Des maisons ont récemment été mises en vente, une rue de la Grande Goutte et une autre dans le chemin en Mouteille.

Un terrain est en cours d'acquisition sur le lotissement rue de la Morette.

10. Évolution de carrière des secrétaires de mairie

Les secrétaires de mairie manquent en France. L'État a mis en place des actions pour revaloriser le métier et inciter des personnes à embrasser la carrière.

Outre les actions de communication, une loi est en préparation pour que les secrétaires qui seront embauchées le soient en catégorie B de la Fonction Publique Territoriale dans les communes de moins de 2000 habitants. Les secrétaires déjà en poste en catégorie C exerçant les fonctions de secrétaire général de mairie seront passées en catégorie B. C'est le cas à Luze.

11. Divers

Informations de la communauté de communes

Les travaux de passage à 2x2 voies de la RN19 entre Brevilliers et l'A36 font l'actualité de la CCPH. L'enquête publique a eu lieu. Le Maire informe sur des revendications de personnes opposées à la mise à 2x2 voies qui préconisent des changements de mode de vie et de travail plutôt que l'élargissement de routes.

Questions-réponses

- Une question est posée sur les essences d'arbre qui seront plantées dans la cour de l'école et sur le parking. Réponse : le projet est de planter du tilleul argenté. Cette sorte de tilleul ne fait pas de saletés comme un tilleul classique.
- Dans le virage de la départementale rue Carmien-rue de la Morette, la ligne blanche centrale manque.
La municipalité a cela dans la liste des travaux à effectuer. Mais ce marquage ne peut être réalisé que par une entreprise. Un contact avait été pris avec une entreprise, mais n'a pas abouti. On recherche une autre entreprise.
- Avancée des travaux souhaités pour l'écoulement des eaux rue de la Morette qui concernent plusieurs propriétaires dont la commune. Le Maire insiste sur le fait qu'une servitude doit être actée chez un notaire afin d'éviter des problèmes dans le futur. Il faut aussi que tous les propriétaires acceptent de participer financièrement.
- Rue des Étambois, une haie de noisetiers déborde et gêne. Cette haie appartient à la mairie et le problème a été relevé. La taille de la haie est programmée dans les prochains jours par les employés communaux.

Le Maire clôt la séance à 22h05.
